

Procès-verbal des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire 2020

Un Enfant Une Famille

Maison des Associations
13 bis rue de Bièvres 92140 CLAMART

Le 8 mars 2020, à la salle Albert Camus, Maison des Associations, 13 bis rue de Bièvres 92140 CLAMART, les membres de l'association Un Enfant Une Famille se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire sur convocation de la présidente. Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Claudine Husson, présidente de l'association. Elle était assistée de Jean-François Husson, secrétaire de l'association. Plus de la moitié des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

AG Extraordinaire : Adoption du nouveau texte de l'article 2 :

Article 2 (actuel) : Le siège social est fixé au 13bis rue de Bièvres 92140 CLAMART. Le siège social peut être transféré sur décision du Conseil d'Administration de l'Association.

Article 2 nouveau : siège social et antennes

Le siège social est fixé au 13 bis rue de Bièvres 92140 Clamart. Il peut être transféré par simple décision du Conseil d'Administration, ratifiée par l'Assemblée Générale Ordinaire qui précède ou suit le transfert.

Selon le développement de l'association, des antennes peuvent être créées. Elles constituent autant de points d'ancrage, avec l'agrément et sous contrôle du Conseil d'Administration, ratifiées par l'Assemblée Générale Ordinaire qui précède ou suit la création.

Ces antennes sont animées par des adhérents locaux qui rendent compte de leur activité à chaque assemblée générale et au conseil d'administration lorsqu'il le demande.

La modification est adoptée à l'unanimité des présents et représentés

AG Ordinaire :

L'ordre du jour a été rappelé par Claudine Husson :

1. Rapport d'activités, moral et financier pour l'exercice 2019.
2. Différents projets à voter pour 2020 : Antennes, Cartes ...
3. Organisation des différents événements de l'association : à choisir.
4. Renouvellement du Conseil d'Administration.
5. Situation des parrainages et futurs parrainages.
6. Questions diverses

L'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres avec les convocations.

Claudine et Jean-François Husson ont présenté le rapport moral et d'activité en développant les points suivants :

- Une présentation du parrainage,
- Un film très réussi et très apprécié. Le site est de plus en plus regardé.
- Les réunions de convivialité et d'échanges (après-midi crêpes, sorties au Marquenterre, au port de Gennevilliers)
- La suite de l'installation de l'antenne de Gennevilliers (2 jours par semaine)
- La présence, grâce à la Ligue de l'Enseignement, dont nous sommes membres, d'un service civique jusqu'au 14 septembre.
- La convention avec le département de Seine Saint Denis
- Nombreux partenariats développés avec des institutions et des associations amies, dans tous les départements d'Île de France (75, 92, 93 surtout).

CH

JFH

- Les actions de promotion du parrainage (forums, réunions diverses, dont Neuilly sur Marne, Neuilly Plaisance, et surtout Villemomble)
- Contacts approfondis et très enrichissants avec EFA, Pétales, France Bénévolat
- Plus loin, contacts réguliers avec la MAS des Campanules et une « Fête du parrainage » le 27 Mars 2020
- Tout cela créant de très nombreuses opportunités de parrainages de proximité, donc 24 mises en relation et de nombreux parrainages encore en attente.

Rapport moral et d'activité : l'Assemblée Générale les adopte à l'unanimité.

Le bureau propose trois sites de création d'antennes conformément aux nouveaux statuts:

- 92 : Au local d'Eveil et Sens 27 avenue Chandon 92230 Gennevilliers
- 93 : Chez Andrée Ancelin 5 rue Pasteur 93250 Villemomble
- 75 : Chez Claudine et Jean-François Husson 17 Bd des Batignolles 75008 Paris

L'Assemblée Générale les vote à l'unanimité.

Jean-Pierre Hourton, trésorier de l'association, présente le rapport financier. La subvention de 5000 euros de la FDVA va enfin pouvoir être soldée

Rapport financier : l'Assemblée Générale l'adopte à l'unanimité.

Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration : les mandats de Claudine Husson (présidente), Jean-Pierre Hourton (Trésorier), Jean-François Husson (Secrétaire) et Michèle Coppin (administrateur) se terminent. Ils se présentent pour renouveler leurs mandats de membres du Conseil d'Administration. Ils sont réélus à l'unanimité pour une période de 3 ans, conformément aux statuts.

Quatre adhérents de l'association se présentent pour être membres du Conseil d'Administration : Andrée Ancelin, Geneviève Guest, Elise et Laurent Sampagnay. Ils sont élus à l'unanimité pour une période de 3 ans, conformément aux statuts.

Un grand nombre de personnes adhérentes se proposent pour aider : déjà Y.Bottet, V.Chapot, S.Contour, puis S.Alonso, A et T.Jumel, JB Lampin, Z.Mgomri, M.Melha, L.Ngono Ngono.

L'assemblée se poursuit avec plusieurs témoignages particulièrement émouvants. L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 17 heures 30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Paris, le 12 Mars 2020

La Présidente de séance

C. Husson



Le Secrétaire de séance

J-F HUSSON



Sont membres du conseil d'administration : Andrée Ancelin, Châu Bui-Dumery, Michèle Coppin-Pichon, Geneviève Guest, Jean-Pierre Hourton, Claudine Husson, Jean-François Husson, Elise Sampagnay, Laurent Sampagnay, Verena Thorn-Vogt.

Le 8 mars, le premier conseil d'administration procède à la composition du bureau.

Sont élus, à l'unanimité :

- Claudine Husson : présidente
- Jean-François Husson : secrétaire
- Jean-Pierre Hourton : trésorier